

## Message du président

C'est avec plaisir que nous vous offrons la 2<sup>ème</sup> édition du bulletin du CSFSNB et au nom de l'exécutif, nous espérons que vous avez pu passer du temps en famille et entre amis durant les Fêtes et avez profité d'un congé bien mérité.

Merci aux membres qui ont assisté aux ralliements depuis la sortie de notre premier bulletin et remerciements sincères aux membres de la section locale 1256, *Mount St. Joseph Nursing Home*, et de la section locale 1277, *Miramichi Senior Citizens Home*, alors qu'ils continuent leur lutte afin que leurs foyers de soins ne deviennent des PPP (partenariats publics- privés). Au moment d'écrire ce bulletin, la demande de propositions n'a pas encore été annoncée. Votre exécutif provincial continue de rencontrer les membres du gouvernement Libéral leur demandant de ne pas opter pour les PPP.

L'équipe de négociations du CSFSNB examine les propositions pour la prochaine ronde de négociations avec nos employeurs et ces propositions seront débattues lors de la journée d'éducation de notre Congrès général annuel 2016.

Les rumeurs continuent de circuler concernant le ratio en personnel dans nos foyers de soins. Le CSFSNB n'a pas été officiellement avisé à cet effet ni de la part de l'employeur ni du gouvernement. Si et quand nous avons écho de quelque chose, nous en informerons certainement nos membres.

En terminant, au nom de l'exécutif du CSFSNB et de nos 4100 membres, j'aimerais féliciter le Confrère Mark Hancock, élu Président national lors du dernier Congrès national du SCFP qui a eu lieu à Vancouver, BC.

En solidarité,  
Wayne Brown  
Président CSFSNB

## Interprétations de politiques ou articles importants par le Coordonnateur provincial (Patrick Roy)

### Exonération de primes pour Assurance-vie et Assurance-maladie collective

Si vous êtes en congé en raison de maladie/invalidité, vous pouvez faire une demande pour l'**Exonération de primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie collective**. L'exonération de primes vous permet de maintenir les avantages sociaux sans avoir à payer la prime requise (ex. dispense de la prime). Afin d'être admissible, la période d'invalidité doit être d'au moins six(6) mois et votre demande d'Exonération de primes doit être approuvée par l'assureur. Vous devez faire la demande dans un délai d'au plus quatre (4) mois à partir de votre dernier jour de travail précédant votre blessure ou invalidité. Afin d'être admissible à l'exonération, vous devez continuer à payer votre part pour les deux premiers mois selon l'article 25 et par la suite 100% des coûts pour les quatre prochains mois. Si vous optez de ne pas effectuer les paiements, vous ne serez pas admissible à l'exonération. Lorsque vous commencez votre congé, vous devriez communiquer avec l'employeur pour de plus amples détails.

### DU BUREAU DE LA SECRÉTAIRE TRÉSORIÈRE

Avis de convocation au congrès – sera acheminé à tous les présidentes/présidents et secrétaires-trésoriers/trésoriers à la mi-janvier 2016. Le Congrès général annuel du CSFSNB 2016 aura lieu au Rodd Inn de Miramichi le 18 mai (journée d'éducation alors que seront révisées et votées les propositions) et les affaires du conseil auront lieu les 19 et 20 mai 2016.

Réunions de tous les comités du CSFSNB - auront lieu au Fredericton Inn durant la semaine du 22 au 26 février 2016. Alors si vous siégez à un comité du Conseil des foyers de soins, soyez aux aguets pour l'avis de réunion de votre comité.

Capitation – janvier à avril 2016 – les formulaires seront postés à la mi-janvier 2016 et la capitation couvrant ladite période devra être versée en entier afin que soit accordée la représentation des délégués au Congrès général annuel selon l'article 5 de nos règlements.

### Événements à venir

#### Conférence sur la Solidarité du SCFP NB

16 et 17 février 2016  
Fredericton Inn

#### Congrès du SCFP NB

20 au 23 avril 2016  
Fredericton Inn

#### Réunion annuelle du CSFSNB

18 au 20 mai 2016  
Hotel Rodd, Miramichi

**ÉDUCATION** Une session de formation sur votre Régime de retraite est offerte gratuitement aux sections locales. Cette séance de formation est utile pour tous les membres CSFSNB qui veulent plus d'information sur les pensions et du régime de retraite.

**Pour vous Inscrire** envoyer un courriel à Roland Cormier [rtcormier@gmail.com](mailto:rtcormier@gmail.com) ou composez le (506) 533-6863.

Visitez notre site internet  
[csfsnb.scfp.ca](http://csfsnb.scfp.ca)  
Facebook  
[NBCNHU-CSFSNB](https://www.facebook.com/NBCNHU-CSFSNB)

